

## **Réunion du Conseil Municipal du 17 juillet 2014**

Le dix-sept du mois de juillet deux mil quatorze à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD adjoints, Joëlle BAYARD, Jean-Jacques COGNARD, Fabienne ETAIX, Edouard PONCET, Véronique PONTON, Dominique DUBOIS, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON

Absents excusés : Fabien MARTINON donne procuration à Christophe GUILLARME, Pierre DENIS

Secrétaire de séance : Nathalie BLANCHARD

Lecture est faite du procès verbal de la dernière réunion.  
Le compte rendu est approuvé.

Christophe GUILLARME lit un texte préparé par Fabien MARTINON pour féliciter Kévin PERROTTA sur le travail fourni lors la réalisation du site internet.

Kévin PERROTTA et Véronique PONTON font une présentation de la maquette du site qui sera mis en ligne fin août. Des adaptations pourront être faites par la commission en fonction des remarques formulées.

### **CREATION REGIE CANTINE – Délibération 1407001**

La garderie sera gérée par la mairie à partir de septembre 2014. Les tickets seront vendus par carnets de 10 au prix de :

- 0.70 € le ticket soit 7 € le carnet pour le matin
- 1.00 € le ticket soit 10 € le carnet pour le soir.

Approuvé à l'unanimité.

### **REGLEMENT COLLECTE ORDURES MENAGERES - Délibération 1407002**

Christophe GUILLARME présente au Conseil Municipal le règlement de la collecte des ordures ménagères dont un exemplaire a été transmis à chacun. Ce règlement doit être approuvé afin que le maire puisse exercer ses pouvoirs de police sur le territoire communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve ce règlement à l'unanimité.

### **RAPPORT 2013 PRIX ET QUALITE SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Délibération 1407003**

Monsieur Guillaume rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport permet d'informer les usagers du service. Il est mis en ligne sur le site [www.services-eaufrance.fr](http://www.services-eaufrance.fr).

Pour l'année 2013 : 57 568 m<sup>3</sup> facturés soit 37 271.52 € qui reviennent à la commune et 12 089.28 € reversés à l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Pour 120 m<sup>3</sup> consommés par un foyer, le prix de l'assainissement est de 102 €

La participation du raccordement à l'assainissement est de 1400 €, et 1500 € pour les entreprises de la zone des Places.

Après présentation, ce rapport est adopté à l'unanimité

### **COCA : AGRANDISSEMENT ECOLE – Délibération 1407004**

Monsieur le Maire rappelle le contrat communal d'aménagement signé en 2011.

Le projet de réhabilitation de la cantine scolaire et des salles associatives n'a pas été réalisé. Il propose de remplacer ce projet par l'agrandissement de l'école en créant une salle d'évolution. Cet agrandissement devient urgent en raison de l'ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe et l'obligation de réaliser une sortie de secours pour les classes qui sont installées à l'étage.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de remplacer l'opération « réhabilitation de la cantine scolaire et des salles associatives » par l'opération « agrandissement de l'école ». Il autorise Monsieur le Maire à en faire la demande auprès du Conseil Général. Notre dossier sera étudié en commission du mois de septembre et nécessitera la signature d'un avenant au contrat.

Les plans de l'avant-projet de l'agrandissement de l'école réalisés par l'Atelier AMPERE sont présentés ainsi qu'un premier chiffrage des travaux (319 900 € HT). Le tout sera réétudié en septembre. Il faudra revoir le coût à la baisse.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### ➤ **Achat terrain parking covoiturage – Délibération 1407005**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal du 7 février 2013 acceptant l'acquisition de deux parcelles tirées du domaine public soit 1766 m2, pour la construction d'un parking covoiturage.

Pour des raisons de mise à jour cadastrale, la SCP Pigeon-Toinon a dû réaliser de nouveaux documents d'arpentage avec une superficie de 2153 m2. Pour continuer la procédure de cession de ces parcelles, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider cette acquisition au prix de 0.40 € le mètre carré, soit 861.20 €. Accepté à l'unanimité.

### ➤ **Communauté de communes :**

- Jean-Jacques COGNARD est nommé titulaire pour siéger au SMAELT, Edouard PONCET est suppléant.

### ➤ **SCOT**

Des modifications du PADD vont être apportées. Les questions sur l'urbanisme, c'est-à-dire la répartition des permis de construire sur le territoire, n'ont pas encore été abordées lors des dernières réunions.

### ➤ **Fête du lait**

La communauté de communes a été sollicitée pour participer à l'évacuation des déchets générés par la manifestation, ce qui représenterait un coût d'environ 1500 €. Michel Grand rappelle qu'une subvention a été votée par la CCFF. Egalement, la majorité des communes sollicitées a répondu favorablement.

### ➤ **Travaux sur les passages à niveaux du département**

En 2015, la SNCF va renouveler les voies entre Roanne et Saint Etienne, d'où l'annonce de fermeture de tous les passages à niveau de la commune en août. Christophe GUILLARME et Michel GRAND ont sollicité une entrevue avec les responsables afin que le passage à niveau de Charbonnel soit prioritaire. Ainsi, la fermeture aura lieu la nuit et le week-end et à une période décalée par rapport aux autres passages à niveau afin de faciliter la circulation via Feurs.

### ➤ **Urbanisme**

Les permis nouvellement déposés sont présentés au conseil.

### ➤ **Rythmes scolaires :**

Les nouveaux horaires et les activités seront transmis aux parents à la rentrée scolaire. Quatre groupes d'activités seront mis en place. Les parents bénévoles qui souhaitent participer à l'encadrement le jeudi après-midi devront s'inscrire.

### ➤ **Divers**

- Dominique Dubois a assisté à une réunion d'information sur les allergies liées à l'ambrosie et autres plantes invasives. Elle explique comment les reconnaître et les détruire.
- Un devis a été demandé pour un broyeur à adapter derrière le tracteur. La commission agriculture va se renseigner pour savoir si c'est possible de travailler à la verticale avec le matériel présenté.

- Nouveau correspondant de presse « La Tribune-Le Progrès » : suite à la démission de Monsieur Debrosse, Véronique Ponton est notre nouvelle correspondante. Les associations pourront la contacter avant leurs manifestations.
- Baptême républicain le 9 août : Jean-Jacques Cognard procédera à la célébration.
- En commémoration à l'appel de la mobilisation de la première guerre mondiale, et selon l'arrêté préfectoral reçu en mairie, la municipalité sera en charge de faire sonner le tocsin pendant 5 minutes le 1<sup>er</sup> août après midi.
- Fleurissement ; 16 personnes de la commune sont inscrites pour le concours 2014  
La visite de la commission fleurissement des Montagnes du Matin est prévue le 25 août
- Voirie : Commande de panneaux de signalisation validée chez STINEO

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.  
Christophe Guillaume souhaite de bonnes vacances à tous.  
Le prochain conseil est fixé au jeudi 18 septembre.